

Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY CHER

En exercice : 29 Présents : 19

Absents représentés : 10 Absents non représenté : / Ne prennent pas part au vote : /

Votants: 29

Date de convocation : 06 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation : 06 décembre 2022

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 13 décembre 2022

Délibération n° DEL.2022-12-103

Frais de mission de la Maire : Congrès des Maires 2022

Le 13 décembre. 2022 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présents: AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. CATON Samuel. CLOSTRE Jacques. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Didier.

Absents ayant donné un pouvoir : BIESSE Thierry à PRUDENT Didier. BROUSSE Franck à MONDON Josiane. CORBION Rémy à DESROCHES Gilles. GROSJEAN Yoann à GIRARD LEBRUN Sandra. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie à DACQUIN Sébastien. LEGER Pauline à CATON Samuel. MANIVERT Sonia à BAUDOUIN Marie-Christine. MEGHERBI Djamel à GUINET Nadège. PRUDENT Adrien à FLEURIER-LEFORT Gaëlle.

Absents non représentés : /

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Didier PRUDENT.

Rapporteur: La Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2022,

Considérant qu'il convient de procéder au remboursement des frais engagés par la Maire pour sa participation au 104ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités

Le rapport de Madame la Maire au Conseil Municipal entendu, Après en avoir délibéré,

de France qui s'est déroulé du 21 au 24 novembre 2022 à Paris,

PREND en charge les frais engagés par Madame la Maire à l'occasion de sa participation le 23 novembre 2022 au 104ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France à PARIS, pour un montant total de 77.80 Euros, selon l'état suivant :

104ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France 21 au 24 novembre 2022 - Parc des expositions de la Porte de Versailles à PARIS Frais de déplacement

	Prix Unitaire	Quantité	Total
Accès métro :			
Pass d'accès	2.00 euros	1	5.80 Euros
Tickets	3.80 Euros	2	
Trajet SNCF aller (23/11/2022)	36 Euros	1	36 Euros
Trajet SNCF retour (23/11/2022)	36 Euros	1	36 Euros
TOTAL			77.80 Euros

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire,

Didier PRUDE

La Maire.

Accusé de réception en préfecture 018-211802137-20221213-DEL-2022-12-103-DE Date de télétransmission : 15/12/2022 Date de réception préfecture : 15/12/2022

Marie-Christine

Madame Maire certifie la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 15 décembre 2022 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville: https://www.saintgermaindupuy.fr